

La France et le système international de sécurité : la centralité des Nations Unies



UN Photo Mark Garten

Les menaces ou les risques naturels prennent aujourd'hui une **dimension mondiale** : guerres, prolifération, terrorisme, pandémies, crime organisé, catastrophes naturelles de grande ampleur... toutes ces menaces imposent des réponses collectives définies dans des enceintes, souvent nouvelles et fondées sur un système international de sécurité légitime et efficace.

La France considère donc essentiel de **renforcer les institutions internationales** permettant d'agir pour la paix et la sécurité internationales.

En conséquence, le Livre blanc :

- Accorde la priorité au **renforcement du multilatéralisme** qui, à l'opposé des tentations d'unilatéralisme qui ont marqué la décennie en cours, demeure un **principe fondateur de la coopération et de la sécurité** internationales.
- Réaffirme la **centralité de l'ONU et de ses institutions** : l'autorisation du Conseil de sécurité pour le recours à la force, doit être la règle.
- S'engage en faveur d'une **réforme du Conseil de sécurité** notamment par un élargissement dans les deux catégories de membres, permanents et non permanents. La France soutient l'Allemagne, le Japon, l'Inde, le Brésil, et une juste représentation de l'Afrique.
- Fait des propositions concrètes sur l'engagement humain et matériel de la France en matière de **lutte contre la prolifération et de désarmement**.
- Apporte son soutien aux **organisations régionales de sécurité** qui permettent, à une échelle complémentaire de celle des Nations Unies, d'agir pour le maintien

de la paix, le désarmement, la lutte contre le terrorisme, la sécurité civile, ou la prévention des conflits.

- Confirme le **soutien** de la France au **droit humanitaire**, à la **justice** pénale internationale et à la défense des **droits de l'homme**.
- Rappelle que la « **responsabilité de protéger** » incombe, en dernier ressort, à la communauté internationale.
- Est favorable à la **limitation de certaines armes** (interdiction des mines antipersonnel, armes à sous munitions).
- Réaffirme l'ambition que l'**Union européenne** conforte son statut **d'acteur majeur dans la gouvernance mondiale**.